

**Annexe 1 : tableau synthétique des appels à projets liés
aux dispositifs régionaux de la politique de la ville**

DISPOSITIF	Où s'informer sur le dispositif
Cordées de la réussite	https://cordeesdelareussite.fr
C'est mon patrimoine !	C'est mon Patrimoine ! (culture.gouv.fr)
Parrainage	https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/parrainage-emploi/

**Annexe 2 : liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville
au 1^{er} janvier 2024**

DPT	QPV	Communes
01	Grande Reyssouze Terre Des Fleurs	Bourg-en-Bresse
01	Croix Blanche	Bourg-en-Bresse
01	Les Courbes De L'Albarine	Ambérieu-en-Bugey
01	La Plaine – La Forge – Guynemer	Oyonnax
01	Pré des Saules	Bellignat
01	Clos Morcel – Brillat-Savarin – Bouvardière	Belley
01	La Maladière – Les Peupliers	Montluel
03	Cœur D'Agglo	Cusset, Vichy
03	Les Ailes/Port Charmeil	Vichy
03	Moulins-Sud	Moulins
03	Rive Gauche	Montluçon
03	Fontbouillant	Montluçon, Prémilhat
03	Bien-Assis	Domérat, Montluçon
07	Quartiers D'Avenir	Aubenas
07	Cœur De Ville	Le Teil
07	Sud Avenir	Le Teil
07	Les Hauts De Ville	Annonay
07	Nouvel Horizon	Privas
15	Aurillac Sud	Aurillac
26	Centre Ancien	Romans-sur-Isère
26	Quartiers Ouest	Montélimar
26	Nocaze	Montélimar
26	Centre Historique	Montélimar
26	Quartiers Est	Romans-sur-Isère
26	Polygone	Valence
26	Les Hauts de Valence	Valence
26	Valensolles	Valence
26	Chamberlière	Valence
26	Le Roc	Pierrelatte
26	Cœur De Lorient	Lorient-sur-Drôme
26	Clairval	Saint-Rambert-d'Albon
38	La Luire – Viscose	Échirolles
38	Champaret	Bourgoin-Jallieu
38	Essarts – Surieux	Échirolles
38	Village Sud	Échirolles
38	Alpes Cachin Florales	Fontaine
38	Mistral Lys Rouge Camine	Grenoble
38	Villeneuve – Village Olympique	Grenoble
38	Teisseire Abbaye Jouhaux Malherbe	Grenoble
38	Alma – Très Cloîtres – Chenoise	Grenoble
38	Iles De Mars Olympiades	Le Pont-de-Claix
38	Renaudie Champberton Henri Wallon	Saint-Martin-d'Hères

38	Brunetière	Voiron
38	Champfleuri	Bourgoin-Jallieu
38	Saint Hubert Les Remparts	L'Isle-d'Abeau
38	Saint Bonnet	Villefontaine
38	Les Roches	Villefontaine
38	Vieux Péage – Les Ayencins – Bel Air	Le Péage-de-Roussillon, Roussillon
38	Route de Sablons	Le Péage-de-Roussillon, Roussillon
38	Barbières – Château	Chasse-sur-Rhône
38	Plan des Aures	Pont-Évêque
38	Estressin	Vienne
38	Vallée de Gère	Vienne
38	Les Genêts – Cancanne – Hauts de Gère	Pont-Évêque, Vienne
38	Malissol	Vienne
42	Beauregard	Montbrison
42	La Chapelle	Andrézieux-Bouthéon
42	La Romière	Le Chambon-Feugerolles
42	Montrambert Méline	Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie
42	Le Dorlay – Les Pins – La Bachasse	La Grand-Croix, Saint-Paul-en-Jarez
42	Montcel – Centre Ville	La Ricamarie
42	Grand Pont	Rive-de-Gier
42	Centre Ville	Rive-de-Gier
42	Centre Ville	Saint-Chamond
42	St Julien – Crêt De L'sœurs	Saint-Chamond
42	Cotonne Montferré	Saint-Étienne
42	Tardy Tarentaise Beaubrun Couriot	Saint-Étienne
42	Montreynaud	Saint-Étienne
42	Crêt De Roc – Soleil	Saint-Étienne
42	Quartiers Sud-Est	Saint-Étienne
42	Terrenoire	Saint-Étienne
42	Bourgogne	Roanne
42	Le Parc	Roanne
42	Saint-Clair	Roanne
42	Monthieu	Saint-Étienne
42	Grand Clos	Saint-Étienne
42	Layat Bas-Mas	Firminy
42	Firminy Vert	Firminy
42	Solaure	Saint-Étienne
43	Val Vert	Le Puy-en-Velay
43	Guitard	Le Puy-en-Velay
63	Saint-Jacques	Clermont-Ferrand
63	Quartiers Nord	Clermont-Ferrand
63	La Gauthière	Clermont-Ferrand
63	Fontaine Du Bac	Clermont-Ferrand

63	Cournon D'Auvergne	Cournon-d'Auvergne
63	Thiers	Thiers
63	Centre	Clermont-Ferrand
69	Monod – Baratin – Cacard	Villeurbanne
69	Centre	Givors
69	Les Pérouses – Compassion	Brignais
69	Le Garet	Villefranche-sur-Saône
69	Béligny	Villefranche-sur-Saône
69	Belleroche	Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Saône
69	Aiguerande	Belleville-en-Beaujolais
69	Parilly	Bron
69	Terraillon – Chenier	Bron, Vaulx-en-Velin
69	Les Vernes	Givors
69	La Saulaie	La Mulatière, Oullins
69	Haute Roche	Pierre-Bénite
69	Minguettes – Clochettes	Saint-Fons, Vénissieux
69	Arsenal – Carnot – Parmentier	Saint-Fons
69	Les Collonges	Saint-Genis-Laval
69	Grande Île	Vaulx-en-Velin
69	Sud	Vaulx-en-Velin
69	Duclos – Barel	Vénissieux
69	Bel Air – Les Brosses	Villeurbanne
69	Saint-Jean	Villeurbanne
69	Les Buers	Villeurbanne
69	Tonkin	Villeurbanne
69	Prainet	Décines-Charpieu
69	Le Mathiolan	Meyzieu
69	Ville Nouvelle	Rillieux-la-Pape
69	Bellevue – Ermitage	Saint-Priest
69	Garibaldi	Saint-Priest
69	Bel Air	Saint-Priest
69	Sœurs Janin	Lyon 5 ^e Arrondissement
69	Cités Sociales Gerland	Lyon 7 ^e Arrondissement
69	Moulin A Vent	Lyon 8 ^e Arrondissement
69	Etats-Unis – Langlet Santy	Vénissieux, Lyon 8 ^e Arrondissement
69	Mermoz	Lyon 8 ^e Arrondissement
69	Duchère	Lyon 9 ^e Arrondissement
69	Gorge de Loup – La Vallonnière	Lyon 9 ^e Arrondissement
69	Les Plaines	Givors
69	Le Vallon	Grigny
69	Le Vergoin	Lyon 9 ^e Arrondissement
69	Moncey	Lyon 3 ^e Arrondissement
69	Les Plantées	Meyzieu
69	La Borelle	Vénissieux
69	Laennec	Lyon 8 ^e Arrondissement
69	Monery	Vénissieux
69	Les Sources – Le Pérolier	Ecully
69	Les Maronniers	Vénissieux

69	Berthaudière – Sablons – Cornavent	Décines-Charpieu
69	Le Péronnet	Vernaison
69	Le Roule – Cadière	La Mulatière, Oullins
73	Biollay – Bellevue	Chambéry
73	Les Hauts De Chambéry	Chambéry
73	Val Des Roses – Contamine – Champ de Mars	Albertville
74	Le Perrier – Château Rouge – Livron	Annemasse
74	Le Chalet – Helvetia-Park – Hutins	Gaillard
74	Les Ewües	Cluses
74	Collonges Sainte-Hélène	Thonon-les-Bains
74	Saint Georges – Route De Thairy	Saint-Julien-en-Genevois
74	Bois Jolivet – Les Iles – Bellerive	Bonneville

Annexe 3 : Modalités de dépôt des demandes de subventions 2024 et des bilans 2023

Nous vous rappelons que si vous avez bénéficié d'une subvention au titre de la politique de la ville en 2023, **vous devrez avoir justifié, via Dauphin (cf. annexe 3) du déroulement du projet financé au moment de votre demande au titre des crédits de 2023.** Tout dossier incomplet ne pourra être examiné et fera l'objet d'un rejet.

Le dépôt des demandes de subvention (2024) et des bilans financiers et qualitatifs (2023) est **dématérialisé**. La connexion s'effectue sur le portail Dauphin, via l'adresse internet¹ :

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>

Un guide de l'utilisateur vous accompagne (téléchargeable à l'adresse suivante : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>) ainsi qu'une cellule d'accompagnement joignable au 09.70.81.86.94.

ATTENTION : pour que votre dossier soit reçu par nos services, vous devez impérativement

1/ dans l'onglet « Informations Générales » : sélectionner « 00 - Hors Contrat de Ville »

2/ dans le budget prévisionnel de l'action « compte 74 - Subventions d'Etat », sélectionner

AUVERGNE puis AUVERGNE-RHONE-ALPES-POLITIQUE-VILLE

Afin de mieux repérer nos dispositifs, nous vous invitons à mentionner dans le libellé de votre projet si vous relevez d'un dispositif spécifique :

- « CMP-titre du projet » pour « C'est mon patrimoine »
- « PAR-titre du projet » pour « Parrainage »
- « VRL-titre du projet » pour « Valeurs de la République et Laïcité »
- « PAQ-titre du projet » pour le dispositif relevant du PAQTE
- « E2C-titre du projet » pour les « Ecoles de la deuxième chance »
- « COR-titre du projet » pour les « Cordées de la réussite »

Si vous avez déjà bénéficié d'une subvention par nos services, **merci de nous signaler lors de votre saisie en 2023 tout changement de situation lié à votre structure (Changement d'adresse, SIRET, RIB, responsable légal) et de rattacher à votre demande les pièces justificatives.** Les statuts, la liste des dirigeants, la délégation de signature, ne sont pas exigés à condition qu'ils aient été transmis sur DAUPHIN en 2023 et qu'ils n'aient pas subi de modification. Le budget prévisionnel de l'association, les comptes sociaux et le rapport du commissaire aux comptes (si nécessaire) doivent être joints impérativement à votre demande 2024.

Tant que la demande n'est pas validée, elle peut être modifiée. Après validation de l'action déposée, un cerfa PDF est généré automatiquement. Vous le recevez par mél, ainsi qu'un accusé réception de dépôt de dossier sur Dauphin. Vous devez sauvegarder ces fichiers.

¹ Pour une utilisation optimale du portail Dauphin, assurez-vous de disposer de la dernière version de Mozilla Firefox et de Adobe PDF.

Annexe 4 : Fiche de candidature

Votre projet de demande de subvention est-il éligible au financement Politique de la ville de la DREETS Auvergne Rhône-Alpes ?

Vous avez un projet qui intègre l'un des piliers de l'Appel à projets Politique de la ville de la DREETS Auvergne Rhône-Alpes et intervient sur le périmètre de la région. Vous souhaitez solliciter une aide financière du de la DREETS au titre des crédits politique de la ville ? Vous pouvez renseigner cette fiche « Projet de demande de subvention » et l'envoyer par mail, conjointement aux adresses suivantes : camille.rossi@dreets.gouv.fr et julien.casanova@dreets.gouv.fr

1/ DONNEES GENERALES :

Intitulé du projet :

.....

Nom de l'organisme demandeur :

.....

Statut de l'organisme demandeur :

.....

Nom / Prénom du référent du projet :

.....

2/ POSITIONNEMENT DE VOTRE PROJET DANS L'AAP :

Pilier et thématiques visés :

.....

Résumé des objectifs de votre projet :

.....

Public destinataire de l'action :

.....

3/ PERIODE DE REALISATION :

Du : **Au :**

4/ LIEU DE REALISATION : (envergure supra-départementale attendue pour éligibilité à l'AAP)

5/ PRESENTATION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (5 LIGNES) :

--

Nombre prévisionnel de participants

--

6/ BUDGET PREVISIONNEL DE VOTRE PROJET DE DEMANDE DE SUBVENTION :

Budget total de l'action

--

**Montant de subvention
demandé :**

--